



Communiqué de presse

Date

4 octobre 2013

Le Secrétariat de la Comco a ouvert une enquête préalable pour de possibles ententes sur les cours des monnaies

Le Secrétariat de la Commission de la concurrence a eu connaissance d'ententes possibles entre différents instituts bancaires sur les taux de change de plusieurs devises. Il a par conséquent ouvert une enquête préalable lundi passé, le 30 septembre 2013. La prise d'autres mesures ultérieures est actuellement examinée.

Les autorités de la concurrence sont déjà en contact avec l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le nom des entreprises concernées ne sera pas communiqué pour le moment.

Contact/Questions:

Prof. Dr. Patrik Ducrey 079 345 01 44 patrik.ducrey@weko.admin.ch

Dr Olivier Schaller 031 322 21 23
079 703 80 07 olivier.schaller@weko.admin.ch